

**COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
COMMUN DU 23 FEVRIER 2010**

Le comité technique paritaire commun DDFIP qui devait avoir lieu le 28 janvier et a été reporté le 29 s'est de nouveau tenu le 23 février 2010, en présence cette fois de toutes les organisations représentatives ex-DGCP et ex-DGI ! ! ! !

La direction nous a affirmé que le CTPL du 29 janvier n'était pas valable juridiquement dès lors qu'il n'y avait pas eu de décision conjointe du Trésorier Payeur Général et du Directeur des Services Fiscaux pour le CTP du 28 janvier.

Nous rappellerons simplement que lors d'un précédent CTPL le 17 Novembre 2009 nous avons voté sur le principe d'un CTPD conjoint mais **sur des votes croisés, ce qui a été certifié dans le procès verbal.**

Le CTPL du 29 Janvier était donc juridiquement valable puisque 5 élus sur les 7 sièges de la parité syndicale étaient présents dans la composition du CTP ex-DGCP.

Etant conscient de ses responsabilités, **FO DGFIP 93** a tenu à participer à ce nouveau CTP commun afin de défendre les intérêts des agents.

Nous tenons à faire une dernière remarque sur le sujet : **être près de 60** pour un CTP dans une salle montrant certaines limites (d'installation et de disposition) n'est pas forcément un indicateur performant d'échanges et de respect des personnes conviées.

- BILAN 2009 et BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME 2010 :

L'examen du budget 2009 et des prévisions budgétaires 2010 de la DDFIP font apparaître que le budget est en diminution très nette d'une année par rapport à l'autre.

Ainsi, **les suppressions d'emplois sont actées** avec, par exemple, une baisse importante de la rémunération principale sur le titre 2 (dépenses de personnel) entre 2009 et 2010 à hauteur de 1.2 millions d'euros.

FO DGFIP a fait également une intervention pour signaler les fortes baisses de crédits sur le budget des titres 3 et 5 (le fonctionnement) avec par exemple les imprimés, les fournitures, l'affranchissement ou encore l'entretien immobilier.

Ce qui va dégrader inévitablement les conditions de travail des agents.

FO DGFIP a voté contre l'exécution du budget 2009 et les prévisions du budget 2010 en indiquant qu'il s'agissait **d'un budget de pénurie** avec une baisse globale de 4 496 165 Euros, soit 3,12 %.

- REGLEMENTS INTERIEURS des SIP de PANTIN, LIVRY GARGAN et SAINT OUEN horaires d'ouverture :

Le 29 janvier, lors du précédent CTP sur le sujet, les horaires d'ouverture au public des SIP de Livry-Gargan et Saint Ouen avaient été modifiés comme suit : **8h45 à 12h, 13h30 à 16h15**
Aussi, ce CTP a confirmé ce changement validant la volonté des agents.

FO DGFIP a voté pour.

Toutefois en ce qui concerne le SIP de PANTIN, un protocole d'accord sur les horaires est en cours d'élaboration et sera débattu dans les semaines qui viennent.

FO DGFIP a voulu s'assurer que ce protocole serait bien porté à la consultation des agents avant d'être mis à l'ordre du jour d'un prochain CTP.

FO DGFIP s'est abstenu en attendant d'obtenir des éléments plus concrets sur le contenu du protocole pour se positionner.

Le sujet de l'ouverture au public notamment en période d'échéances sera revu à cette occasion.

En attendant, le SIP est ouvert de **8h45 à 12h, et de 13h30 à 16h15**.

- TYPOLOGIE des HORAIRES VARIABLES, SOUMIS A LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA CREATION DE LA DDFIP :

Ces 2 typologies d'horaires variables suivantes ont été proposées aux agents de la Trésorerie Générale et de la DSF :

- 7h30 à 9h45, 11h30 à 14h, 16 h à **18h45**

OU

- 7h30 à 9h45, 11h30 à 14h, 16 h à **19h**

FO DGFIP 93 avait à maintes reprises demandé le début de la plage variable à 7h30 pour la TG, ce qui était refusé à chaque fois sous des prétextes dérisoires.

Et maintenant que l'on passe en DDFIP, cela se fait comme par enchantement...

- REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DU SIP DE LIVRY GARGAN :

Une installation nécessaire de nouveaux guichets plus sécurisés a été effectuée fin janvier 2010. Ce surcroît de travail a nécessité le report d'ouverture du SIP.

Compte tenu aussi de l'échéance du 15/02/2010, le SIP a ouvert **le 19/02/2010**.

QUESTIONS DIVERSES

Ponts naturels et journée du ministre :

Cette question diverse avait été posée le 29 janvier.

La direction a précisé qu'une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle est prévue en 2010.

En ce qui concerne **les ponts naturels**, la direction a refusé d'accorder aux agents les 2 ponts naturels prévus cette année, à savoir le vendredi du week-end de l'ascension (pour cause de période de déclaration alors qu'il n'y a pas de jours fériés ce mois là en 2010) et le 12 novembre 2010 (à cause de l'échéance de Taxe d'Habitation).

Trésorerie des non résidents : Question également du 29 janvier.

La création du SIP des non résidents est actuellement à l'étude au niveau central et la date de création est reportée.

Déménagement à Rosny-sous-Bois des Trésoreries Amendes de Pantin et de Romainville (posé aussi le 29 janvier):

Le projet est toujours en cours sans retard de prévu avec installation des agents en novembre.

Droit d'option des agents d'une filière à une autre dans le cadre de la DDFIP :

FO DGFIP lors du CTP de création de la DDFIP avait posé la question sur la possibilité pour les agents d'opter d'une filière à une autre comme dans les SIP.

La direction a indiqué que cette option n'était pas transposable dans le cadre de la DDFIP.

Vos représentants en CTPL :

Didier DUCHESNE, Philippe MASSON, Guilène LAHAYE, Patrick JEANMINET, Nathalie CHARLET, Michel DELEGER, Valérie DENEUX et Xavier CHATELAIN

AVEC FO DEFENDONS L'INDEPENDANCE SYNDICALE

Permanence FO : Trésorerie Générale, fo.093@dgfip.finances.gouv.fr ☎ 01.48.96.62.30